REPUBLIQUE TUNISIENNE

------*------

MINISTERE DE JEUNESSE ET DU SPORT

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

------*-------

CONSULTATION N° 05/2021 ISSEP-Gafsa

ACQUISITION MATERIEL Radio-Web

Gafsa le 23/11/2021

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 1 : OBJET

INSTITUT SUPERIEUR DE SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE GAFSA se propose d'acquérir suivant la réglementation en vigueur et conformément aux clauses du présent cahier des charges, le matériel cité en annexe [cahier des charges techniques].

ARTICLE 2 : CONDITIONS REQUISES POUR SOUMISSIONNER

Est admis à soumissionner tout fournisseur qui possède toutes les garanties requises pour assurer dans de bonnes conditions l'exécution de son marché. Les personnes physiques ou morales en état de faillite ne sont pas admises à soumissionner.

Par ailleurs, les mandataires dûment habilités peuvent participer à cette consultation, sans qu'un même mandataire puisse représenter plus d'un candidat.

ARTICLE 3 : CONDITIONS REQUISES POUR SOUMISSIONNER

Les fournisseurs intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de **bureau d'ordre ISSEP Gafsa, sidi AHMED ZARROUK, route de TOZEUR, 2112 Gafsa,** ou en envoyant une demande vers l'adresse électronique suivante : mansourmessai@yahoo.fr.

ARTICLE 4 : MODALITES DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres doivent parvenir durant l'horaire du travail par voie postale, sous pli fermé et recommandé (ou par rapide poste) ou déposer directement au bureau d'ordre de **ISSEP Gafsa** avec double enveloppe au plus tard le 15/12/2021 (le cachet du bureau d'ordre de **ISSEP Gafsa** faisant foi) à l'adresse suivante :

ISSEP Gafsa, sidi AHMED ZARROUK, route de TOZEUR, 2112 Gafsa

L'enveloppe extérieure doit porter l'adresse de ISSEP Gafsa uniquement et l'indication suivante :

(Consultation N° (05/2021) /ISSEP G / outil radio-web " A NE PAS OUVRIR ").

Cette enveloppe extérieure doit contenir deux enveloppes fermées :

* Enveloppe A intitulée « OFFRE TECHNIQUE » fermée et signée et qui doit contenir les pièces
suivantes :

1. La documentation technique détaillée en original, de préférence en langue française.
2. Formulaires de réponses remplis.
4. Une attestation de la conformité aux normes de la qualité (ISO 9001 Version 2000)si possible.

* Enveloppe B intitulée « OFFRE FINANCIERE » fermée et signée et qui doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

- La soumission
- Le bordereau des prix conformément au modèle annexé au présent cahier des charges.

ARTICLE 5: ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

L'offre du soumissionnaire sera systématiquement éliminée dans les cas suivants

- La non conformité aux spécifications techniques minimales exigées par le cahier des charges
- La non présentation des formulaires des réponses remplis.
- La non présentation de bordereau des prix rempli et signé.

RTICLE 6: ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

L'offre du soumissionnaire sera systématiquement éliminée dans les cas suivants

- La non conformité aux spécifications techniques minimales exigées par le cahier des charges
- La non présentation des formulaires des réponses remplis.
- La non présentation de bordereau des prix rempli et signé.

La liste des propositions répondants aux exigences des caractéristiques techniques minimales demandées (aspect matériel et service) est arrêtée, ensuite l'offre du mois disant est retenue.

ARTICLE 7 : DELAI D'EXECUTION

Chaque soumissionnaire doit obligatoirement proposer un délai global d'exécution à partir de la date de la notification de la commande ISSEP Gafsa. Ce délai ne doit en aucun cas dépasser deux(02) mois (60 jours).

ARTICLE 8 : MODELE DE DEVIS ET CONDITIONS DES PRIX

Le soumissionnaire sera tenu de respecter le modèle de devis figurant sur les annexes sous peine de nullité de l'offre.

En outre, les prix doivent être calculés pour matériel livré sur site, installé dans les locaux de ISSEP Gafsa. Ils doivent être fermes et non révisables.

ARTICLE 9 : DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE

Tout soumissionnaire ayant présenté une offre de prix sera lié par son offre pendant 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

ARTICLE 10: PENALITES DE RETARD

Pour chaque jour de retard non justifié par écrit à l'avance, apporté dans la livraison, l'installation ou l'essai sur site et la mise en marche du matériel ou produits commandés, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1‰) par jour de retard sur la valeur totale du marché toutes taxes comprises.
Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder Cinq pour cent (5%) de la valeur totale du marché éventuel.

ARTICLE 11 : MODE DE PAIEMENT
Le paiement relatif à la livraison du matériel sera effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant mentionné par écrit par le fournisseur sur production de facture en quatre (04) exemplaires avec les bons de livraison correspondants, le procès-verbal de réception correspondant signé par les membres de la commission de dépouillement ainsi qu'un représentant de l'Administration.
Les factures ou bons de livraison doivent porter obligatoirement la prise en charge du matériel livré, installé sur site et mis en marche réceptionné par les membres de la commission de dépouillement avec le cas échéant, les références d'inventaires correspondantes ; lequel inventaire doit être effectué par article et par pièce.
La dite prise en charge doit comporter nom, prénom, qualité et signature du responsable avec date et cachet de l'établissement concerné par ce projet.
Le paiement reste tributaire des pièces exigées et du procès-verbal de réception correspondant.

ARTICLE 12: AGENT CHARGE DE PAIEMENT
Le comptable chargé du paiement est le comptable de L'INSTITUT SUPERIEUR DE SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE GAFSA .

ARTICLE 13 : Variation en nature et en quantité admise :

La commission de dépouillement est passible d'accepter ou de rejeter des articles et de diminuer les quantités correspondantes qui sont inscrites dans le cahier des charges sous prétexte d'insuffisance du budget réservé à cette consultation.

SOUMISSION[1]

Je soussigné2……..

Dénomination de la Société……

Siège Social (adresse) ……

Boîte postale…….…. Code postal…… Ville…….……

Société (adresse) ……

Téléphone (s)…… Fax……..…….

Registre de Commerce N°…….. Ville…….……..

Affiliation à la C.N.S.S. N°……..…… du…….……

Domiciliation bancaire……

C.C.B. N°……..……

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° (……) / ISSEP G, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

a) Le montant total de ma soumission (HTVA) : (en toutes lettres et en chiffres) :[3] …… ……
b) Toutes taxes comprises [TTC] : (en toutes lettres et en chiffres): …… ……

Fait à .....,
le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

N.B : La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°…..... du cahier des charges de la consultation N° (05/2021) / ISSEP G

[1] - La présente soumission doit être datée et signée.

[2] - Nom, Prénoms et Qualité.

[3] - Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Consultation N° (**05/2021**) ISSEP-Gafsa

Article	*Désignation*	*caractéristiques minimales exigées*	*Quantité*
Article 01	Table de mixage	Sortie USB, 8 entrées (4 micros (XLR), 2 lignes (jack (6,35)) et 2 auxiliaires (jack (6,35))), 4 sorties (Main, Alternative, control ROOM, phone)	01
Article 02	Enregistreur numérique	Outil du reporter / Enregistrement des émissions 2 entrées combo jack / XLR	01
Article 03	Carte mémoire	Stockage des émissions compatible avec l'enregistreur numérique	02
Article 04	Microphone	Captation sonore cardioïde ou super cardioïde	06
Article 05	Bonnette	Protection du microphone compatible avec le microphone	06
Article 06	Pied de table du microphone	Support micro compatible avec la pince fournie avec le microphone	06
Article 07	Casque	Écoute individuelle de la diffusion Entrée jack compatible avec la table de mixage (Jack 6,35), Pas d'adaptateur jack (6,35)/ mini-jack (3,5)	06
Article 08	Enceinte de diffusion	Écoute collective local de la diffusion Active (amplifiée), Entrée ligne (jack 6,35)	01
Article 09	Cordon symétrique XLR	Liaison micro → table de mixage Longueur = 3m, Couleurs différentes	06
Article 10	Cordon symétrique stéréo jack 6,35	Liaison table de mixage → enregistreur numérique (2), Liaison table de mixage → Ampli, Liaison Ampli → Enceintes- Longueur = 3m	10
Article 11	Cordon jack asymétrique jack 3,5 stéréo → 2 jack mono 6,35	Liaison ordinateur → table de mixage-- Longueur = 3m	02
Article 12	Cordon USB	Liaison ordinateur →table de mixage Longueur = 3m	02
Article 13	PC de bureau	Écran 19.5" WXGA+ (1440 x 900) - Processeur: Intel Pentium Silver J5040 (2,00 GHz up to 3,20 GHz, 4 Mo de mémoire cache,Quad-Core) - Système d'exploitation: FreeDos - Mémoire RAM: 4 Go DDR4 - Disque Dur: 1To - Carte Graphique: Intel® UHD Graphics avec WiFi, Bluetooth, 1x USB 3.1 Gen 1, 3x USB 2.0,1x RJ-45, 1x HDMI 1.4 et Lecteur de carte 3-en-1	01

FORMULAIRE DE REPONSE

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE FOURNISSEUR

N° (05/2021) ISSEP-Gafsa

*** CONSULTATION***

Article	***Désignation***	***caractéristiques minimales exigées***	***Quantité***	***observations***
Article 01	Table de mixage	Sortie USB, 8 entrées (4 micros (XLR), 2 lignes jack (6,35) et 2 auxiliaires jack (6,35), 4 sorties (Main, Alternative, control ROOM, phone)	01	
Article 02	Enregistreur numérique	Outil du reporter / Enregistrement des émissions	01	
Article 03	Carte mémoire	2 entrées combo jack / XLR	02	
Article 04	Microphone	Stockage des émissions	06	
Article 05	Bonnette	compatible avec l'enregistreur numérique	06	
Article 06	Pied de table du microphone	Support micro compatible avec la pince fournie avec le microphone.	06	
Article 07	Casque	cardioïde ou super cardioïde	06	
Article 08	Enceinte de diffusion	Protection du microphone	01	
Article 09	Cordon symétrique XLR	compatible avec le microphone	06	
Article 10	Cordon symétrique stéréo jack 6,35	Support micro	10	
Article 11	Cordon jack asymétrique jack 3,5 stéréo → 2 jack mono 6,35	Écoute individuelle de la diffusion Entrée jack compatible avec la table de mixage (Jack 6,35), Pas d'adaptateur jack (6,35)/ mini-jack (3,5)	02	
Article 12	Cordon USB	Écoute collective local de la diffusion Active (amplifiée), Entrée ligne (jack 6,35)	02	
Article 13	PC de bureau	Liaison micro → table de mixage Longueur = 3m, Couleurs différentes	01	

BORDEREAU DES PRIX ESTIMATIF
Acquisition matériel radio web

INSTITUT SUPERIEUR DE SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE GAFSA

N°	*Article*	*Quantité*	*P.U. H.T.*	*TVA*	*P.U. T.T.C*	*Prix Total T.T.C*
01	Table de mixage	01				
02	Enregistreur numérique	01				
03	Carte mémoire	02				
04	Microphone	06				
05	Bonnette	06				
06	Pied de table du microphone	06				
07	Casque	06				
08	Enceinte de diffusion	01				
09	Cordon symétrique XLR	06				
10	Cordon symétrique stéréo jack 6,35	10				
11	Cordon jack asymétrique jack 3,5 stéréo → 2 jack mono 6,35	02				
12	Cordon USB	02				
13	PC de bureau	01				
				TVA		
				TOTAL TTC		

Arrêté le présent devis estimatif à la somme de (en toutes lettres) :

- ……..……..……..…… **H.T. /.**
- ……..……..……..…… **T.T.C**./.

LU ET COMPLETE QUANT AU PRIX
PAR LE FOURNISSEUR

DRESSE PAR LA DIRECTION ISSEP G